



FICHE COMMUNICATION

On ne peut s'intéresser à Nogent sans être gagné par la passion et le désir d'agir avec comme idée directrice que si Nogent va bien, les Nogentais iront bien. Agir pour défendre le caractère de notre ville attachante, héritière d'une riche et longue histoire, et travailler à son évolution et à sa modernisation pour le bien-être de ses habitants, toutes générations confondues.

Les changements climatiques (la sécheresse, la canicule, les orages récents que nous avons subis démontrent que nous ne sommes pas épargnés), mais également les pertes de biodiversité, l'importance des nuisances et des pollutions, la pénurie qui progresse en matière de ressources naturelles doivent nous conduire à modifier nos habitudes.

Nous devons être conscients de la fragilité de notre environnement. Nous devons être unis dans la détermination à répondre de façon positive à la nécessité de concevoir et d'appliquer, au niveau de notre cité et dans la Vallée de la Marne, un plan pragmatique et d'une grande visibilité pour faire progresser les piliers interdépendants et complémentaires du développement durable à savoir le développement économique, le développement des services et des solidarités et la protection de l'environnement. Les actions menées dans le cadre de notre politique municipale l'ont été avec cette préoccupation. Les exemples ne manquent pas.

Depuis 2001, la municipalité a pris des mesures en faveur de l'environnement, pour réduire les nuisances, les pollutions et économiser l'énergie. C'est ainsi qu'ont été mis en place des horodateurs solaires et une station de récupération des « eaux noires » pour les bateaux au port de Plaisance. Les services municipaux ont commencé à s'équiper de véhicules au gaz naturel, des installations de chauffage ont été changées pour économiser l'énergie.

La municipalité a mis en place un Agenda 21 et signée la Charte des Maires pour l'Environnement, qui sont autant de « feuilles de route » ambitieuses dans le domaine du développement durable, avec une mise en place progressive dans de très nombreux domaines.

En adoptant l'Agenda 21, le conseil municipal a fait le choix de transposer dans la vie quotidienne les principes du développement durable car la nécessité au XXI^{ème} siècle, en matière d'environnement, c'est de changer individuellement et collectivement les comportements.

Replacer l'homme au cœur de la ville, offrir un cadre de vie où chacun se sente bien, tel est le fil conducteur de la municipalité en matière d'environnement. Une attention particulière est portée à l'esthétisme dans l'ensemble des projets, que ce soit pour la création d'espaces publics, pour des opérations de requalification de voirie ou encore pour le fleurissement.

Elle mène également une politique d'aménagement et d'urbanisme durables, dans le respect du patrimoine et de l'esthétique urbaine qui fait de Nogent une ville attractive et agréable à vivre. La label Ville Touristique est d'ailleurs en cours d'obtention. La dimension qualitative est devenue une priorité, notamment pour les opérations de requalification d'îlots vétustes et insalubres.

En 2008, la municipalité a décidé de relever un défi de taille, celui du développement durable. Pour que Nogent prenne activement et utilement sa place dans la préservation de notre planète, la municipalité a choisi d'intégrer les principes du développement durable dans ses projets et ses domaines d'intervention : urbanisme, voirie, sécurité, bâtiments, espaces publics... Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des Nogentais et des enfants des écoles pour les inciter à faire le choix des bons gestes pour l'avenir de notre terre. Des formations internes ciblées pour le personnel de la commune sont cette année proposées en économie d'énergie et de fluides.

Face aux deux problèmes quasi immédiats et graves, posés aux responsables politiques, concernant d'une part le réchauffement climatique, d'autre part l'envolée du coût énergétique, **la municipalité s'est donnée l'objectif de réduire de 5 % ses gaz à effet de serre**, au cours du mandat (2008-2014).

Voici les axes forts de cette politique, présentés pour le Grand Prix de l'Environnement® 2009 :

Gestion de l'ambiance, prévention des nuisances : L'objectif de diminution de 5 % des gaz à effet de serre pendant le mandat impose le rythme : DPE sur l'ensemble des bâtiments, bilan Carbone, thermographie aérienne et sensibilisation, changement des chaufferies et suivi des consommations, passage au Gaz Naturel de Ville (GNV) de certains véhicules de la ville, limitation à 30 km/h sur l'ensemble des voies communales, aménagements de voirie pour limiter la vitesse, amélioration de l'éclairage public, pédibus, développement du réseau cyclable, ... sont autant de projet, en cours ou déjà réalisés, qui permettront d'atteindre cet objectif.

Les autres volets de l' « ambiance » ne sont pas oubliés : fleurissement, et propreté avec produits biodégradables, plantations d'arbres , nourriture biologique (AMAP), ...

Education à l'environnement : La ville organise chaque année, au printemps, les journées « Durablement Nogent » afin de donner un sens à toutes les actions entreprises au titre du développement durable, pour pérenniser la politique menée depuis 2001. Cette année, le thème retenu est celui de la maîtrise de l'énergie : restitution de la thermographie, stands de professionnels du bâtiment et de l'énergie, expositions et spectacles de rue, projections et débats, animations sur le travail des scolaires pendant l'année.

Afin d'inscrire la sensibilisation à l'environnement et au développement durable dans la pérennité, la municipalité souhaite créer une structure fixe qui serait à la fois un Espace Info Energie, et une structure d'accueil et d'échange entre particuliers, associations et professionnels, sur tous les thèmes du développement durable. En parallèle, un projet de parcours de découverte sur le thème de la biodiversité pour les classes primaires sera mis en route dans la réserve naturelle départementale de l'Île des Loups, avec également des expériences concrètes dans les écoles sur la biodiversité (jardins hors sol et refuges pour les oiseaux).

Ces 2 thèmes illustrent la volonté de la municipalité d'agir concrètement en faveur de l'environnement et du développement durable. Parce qu'il est maintenant plus que temps de **prévenir plutôt que de guérir**, le volet « sensibilisation et éducation » est très important, de même que **l'exemplarité de la collectivité**, objectifs activement poursuivis par la ville de Nogent.